

08h45

Café de bienvenue

Congrès annuel 2011

Vendredi 9 septembre 2011, Radisson Blu Hotel, Lucerne

Evaluation de l'avenir : Comment l'évaluation peut-elle contribuer à une meilleure compréhension des effets futurs?

Les évaluateurs ont généralement à faire avec le passé, avec des mesures (par ex. décrets, programmes ou campagnes) dont la mise en œuvre est déjà effective. Or c'est *avant* leur mise en œuvre, lors de la phase de planification que résident les principales incertitudes. C'est aussi à ce moment qu'il est particulièrement utile de disposer de résultats d'évaluation puisqu'alors les mesures peuvent encore être assez facilement corrigées, sans entraîner de conséquences financières importantes. Les évaluations, en estimant des effets futurs, peuvent-elles jouer un rôle important? Si oui, quels sont les instruments et méthodes appropriés? Et quel rôle jouent ces évaluations en politique?

Le congrès annuel 2011 de la SEVAL traite des évaluations orientées vers l'avenir – autrement dit des évaluations ex-ante ou prospectives – tels que les audits de durabilité, l'analyse d'impact de la réglementation ou les tests PME. Avec ce thème central pour une législation moderne, le congrès annuel ne s'adresse pas seulement aux spécialistes de l'évaluation actifs dans l'administration, les institutions publiques ou les entreprises privées, mais également aux cadres de la politique et de l'administration qui s'intéressent à la législation, notamment l'analyse d'impact de la réglementation.

Programme provisoire du vendredi 9 septembre 2011

001140	Care ac bienvenae		
09h15	Assemblée générale de la SEVAL		
Conférences			
10h05	Ouverture de la journée	Emmanuel Sangra, Président SEVAL	
10h15	Evaluer l'avenir : ébauche, défis, importance (allemand)	Gottfried Konzendorf, Hochschule Speyer & Bundesministerium des Innern	
10h50	Mise en œuvre pratique des évaluations ex-ante (allemand)	Henrik Riedel, Bertelsmann Stiftung; Projekt- manager Moderne Regulierung	
11h25	Rôle des évaluations orientées vers l'avenir dans la politique (français)	Christian van Singer, Conseiller national, Commissions de l'environnement, de l'aména- gement du territoire et de l'énergie, Président de la Commission des constructions publiques	
12h00	Discussion	Modération : Roland Pfyl, comité SEVAL	
12h30	Buffet		

web: www.seval.ch e-mail: info@seval.ch

Colloques et Podium

14h00	Colloques 1, 2, 3, 4	Voir détails ci-dessous
15h30	Podium	Modératrices et modérateurs des colloques, et Emmanuel Sangra
16h00	Apéritif	

Programme provisoire : colloques (vendredi après-midi)

Colloque 1

Analyse d'impact de la réglementation et tests PME – une meilleure législation pour la Suisse?

Modération : Kurt Bisang, Office fédéral de l'énergie, Comité SEVAL

<u>Intervenants</u>: Alkuin Kölliker (Analyse de la réglementation, seco) und Martin Godel (chef du secteur Politique PME, seco)

<u>Thème</u>: La politique économique est un des facteurs de réussite de la Suisse. Comment peut-on évaluer ex ante si de nouvelles mesures de réglementation sont adaptées pour atteindre les buts fixés et minimiser les effets secondaires indésirables? Le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) a institutionnalisé différents instruments pour l' «évaluation de l'avenir». Le colloque donnera un aperçu sur la pratique de l'analyse d'impact de la réglementation et discutera des expériences de la pratique d'évaluation prospective sur la base du «test PME ».

Colloque 2

Analyse d'impact des nouvelles technologies – le risque est-il mesurable ?

Modération: Stefan Rieder, Interface Etudes politiques, recherche, conseil, Comité SEVAL

<u>Intervenants</u>: Sergio Bellucci (directeur Centre d'évaluation des choix technologiques, TA Swiss) et Markus Zürcher (secrétaire général, Académie suisse des sciences humaines et sociales)

<u>Thème</u>: Les nouvelles technologies s'imposent dans notre quotidien, avec leur lot de risques. Sergio Bellucci montrera comment TA-Swiss pratique l'analyse d'impact et comment leurs résultats sont intégrés dans la science et la politique. Du point de vue de l'éthique préventive, Markus Zürcher s'occupe des questions suivantes : comment le risque est perçu et apprécié dans le discours public, dans quelle mesure l'analyse d'impact des technologies peut conduire à une « rationalisation » des discussions, et quelles stratégies s'imposent dans la communication des analyses d'impacts.

Colloque 3

Evaluation de la durabilité dans l'aménagement du territoire et les politiques d'infrastructure – la déclaration de garantie pour les générations à venir ?

Modération : Frédéric Varone, Université de Genève, Comité SEVAL

<u>Intervenants</u>: Daniel Wachter (Chef de section Développement durable à l'Office fédéral du développement territorial ARE et chargé de cours à l'Université de Zurich) et Walter Schenkel (Partner des Forschungs- und Beratungsunternehmens Synergo)

<u>Thème</u>: L'évaluation des grands projets d'infrastructure ainsi que des plans et mesures de développement des villes et du territoire est aujourd'hui bien ancrée dans la pratique. En témoignent les instruments relatifs à l'étude de l'impact sur l'environnement (EIE) et le nouvel instrumentarium des analyses d'impacts en termes de durabilité. Cet atelier proposera un aperçu de la pratique d'analyse d'impacts en termes de durabilité et discutera l'utilité de ce type d'évaluation ex-ante lors de la conception de projets d'envergure et lors de la révision de lois et textes politiques.

Colloque 4

Recommandations pour le futur dans le cadre des évaluations ex post – regarder l'avenir par le rétroviseur ?

Modération: Christian Rüefli, Büro Vatter Politikforschung & -beratung, Comité SEVAL

Intervenants : pas encore connus

<u>Thème:</u> Les évaluations ex-post livrent généralement des recommandations en termes de mesures d'amélioration pour le futur. Si l'évaluation se concentre sur la conception et la mise en œuvre dans une perspective rétrospective, il est possible qu'aucune proposition ne soit formulée, ou qu'elles le soient uniquement du point de vue restreint de l'évaluation. Le colloque cherchera à savoir sur quelles bases doivent s'appuyer les recommandations, avec quels procédés et méthodes elles doivent être élaborées et quelles précautions sont à prendre dans le processus d'évaluation pour que des propositions d'amélioration fondées et utiles soient formulées.